

Erasmus + pour l'égalité des chances

Le programme Erasmus + participe à l'égalité des chances en démocratisant la mobilité des jeunes, étudiants, apprentis et élèves de lycées professionnels sur le territoire français.

- Grâce à la prise en compte notamment des critères socio-économiques pour l'attribution des bourses d'aide à la mobilité Erasmus +, **47% des étudiants français boursiers sur critères sociaux en mobilité sont partis avec Erasmus +. Le taux d'étudiants boursiers bénéficiant du programme Erasmus + (35%) est supérieur à la moyenne nationale des boursiers de l'enseignement supérieur (28%).** C'est ce que constate une étude menée par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation effectuée auprès de 362 établissements d'enseignement supérieur.



objectif : mesurer l'accès au programme Erasmus+ par les étudiants boursiers 

1 **période** : année universitaire 2014-2015 

enquêteur : Agence ERASMUS+ France / Education Formation 

362 établissements ont répondu sur 708 sondés  **1 125 551** étudiants concernés 



52 369

étudiants sont partis en mobilité internationale

ERASMUS+

20 532 (39 %)

étudiants français sont partis en mobilité avec ERASMUS+



15 318 (29 %)

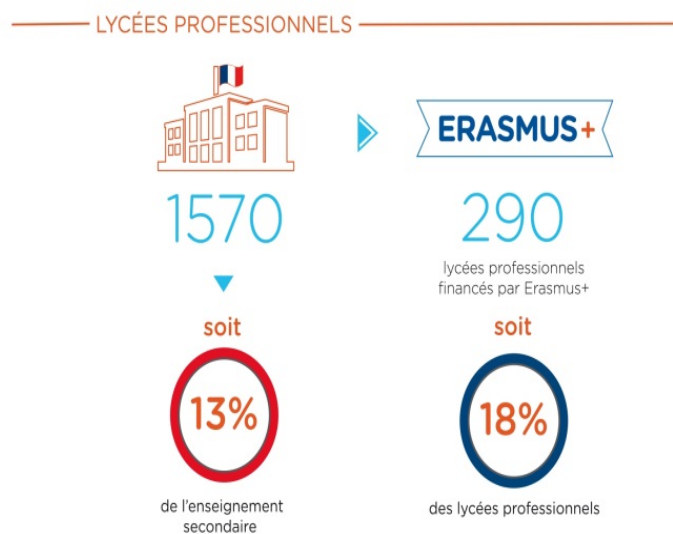
étudiants boursiers (sur critères sociaux) sont en mobilité internationale



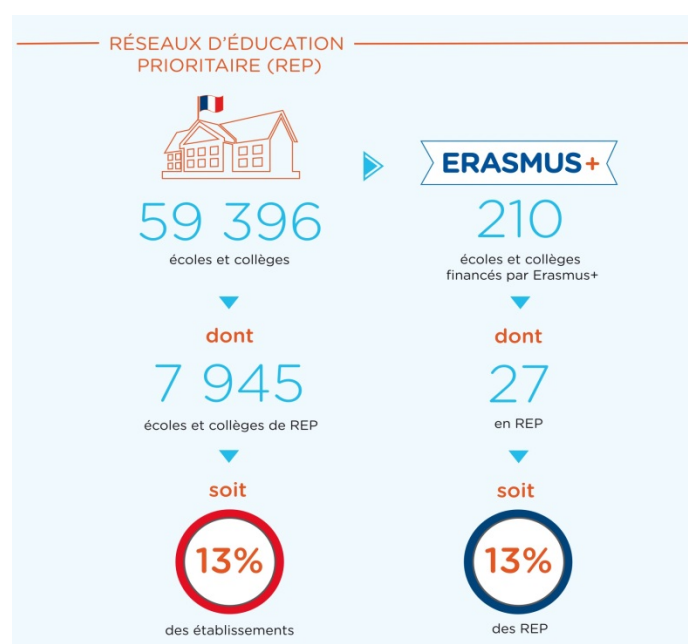
7 154 (35 %)

étudiants ERASMUS + sont boursiers (sur critères sociaux)

2. **Erasmus +** porte une attention particulière à la mobilité des jeunes en formation professionnelle : alors que seuls 13% des établissements scolaires français sont des lycées professionnels, 18% des lycées professionnels participent au programme Erasmus +.



3. A noter que 13% des établissements scolaires français participant au programme Erasmus + sont classés en Réseaux d'éducation prioritaire (REP).



CONTACT PRESSE

Agence Erasmus+ France / Education Formation

Lika TCHIPASHVILI

05 56 00 94 70 / lika.tchipashvili@agence-erasmus.fr